## Bear Lake Gold Settlement c/o Bowne 220 Bay Street, Suite 200 Toronto, ON M5J 2W4 Canada

# FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Échéance du dépôt de la réclamation: 29 novembre, 2010.

Pour accélérer le traitement, veuillez remplir le formulaire à l'encre bleue ou noire, en caractères d'imprimerie, et en inscrivant une lettre par case, comme montré:

[A B C D]  [1 2 3 4]															
INFORMATION REQUISE OU CORRECTIONS															
Apportez ci-dessous les corrections à votre nom et à votre adresse, s'il y a lieu, <u>OU si aucune coordonnée n'est déjà imprimée ci-dessus, vous <b>DEVEZ</b> fournir vos nom et adresse ci-dessous:</u>															
Prénom du propriétaire			Nom d	lu proprié	taire										
Prénom du propriétaire conjoint		Nom du propriétaire conjoint													
Adresse															
Adresse 2						, ,		•					•		
Ville Province/État Code postal															
Code postal Pays	/Abréviation														
Nom du titulaire du dossier (s'il diffè	re du nom du propri	étaire ci-	dessus)										•		
											_				
Particulier Succession Fiducie Autre															
Propriétaires conjoints Société par actions Partenariat REER, REEE															
Numéro d'assurance sociale			Numé	ro d'iden	tification o	du con	tribuable	e (pour	les su	ıccessio	ns, fid	ucies,	société	s etc.)	
		ou													
Numéro de téléphone (Canada/ÉL	J.)														



SI VOUS AVEZ ACHETÉ OU ACQUIS, MOYENNANT CONTREPARTIE, DES ACTIONS ORDINAIRES DE BEAR LAKE GOLD, LTD, ANCIENNEMENT CONNUE SOUS LE NOM DE NFX GOLD, INC. (« BLG »), PENDANT LA PÉRIODE DU 18 JUILLET 2006 AU 17 JUILLET 2009 INCLUSIVEMENT (« PÉRIODE DU RECOURS COLLECTIF »), ET DÉTENU AU 17 JUILLET 2009 EN PARTIE OU EN TOTALITÉ DE TELLES ACTIONS ORDINAIRES, VOUS ÊTES « MEMBRE DU GROUPE DU RECOURS COLLECTIF » ET POURRIEZ AVOIR DROIT À UNE PART DE LA DISTRIBUTION DES SOMMES DU RÈGLEMENT.

SI VOUS ÊTES MEMBRE DU GROUPE DU RECOURS COLLECTIF, VOUS DEVEZ REMPLIR ET TRANSMETTRE CE FORMULAIRE POUR AVOIR DROIT AUX INDEMNITÉS DU RÈGLEMENT.

VOUS DEVEZ REMPLIR ET SIGNER CE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION ET L'ENVOYER PAR COURRIER DE PREMIÈRE CLASSE AU PLUS TARD LE 29 NOVEMBRE 2010, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI, À L'ADRESSE SUIVANTE:

Bear Lake Gold Litigation Settlement c/o Bowne 220 Bay Street, Suite 200 Toronto, ON M5J 2W4 Canada

À DÉFAUT DE PRÉSENTER VOTRE DEMANDE D'ICI LE 29 NOVEMBRE 2010, CELLE-CISERA REFUSÉE ET VOUS NE POURREZ RECEVOIR D'INDEMNITÉ EN RELATION AVEC LE RÈGLEMENT DE CES POURSUITES. NE POSTEZ PAS ET NE LIVREZ PAS VOTRE DEMANDE DE RÉCLAMATION AU TRIBUNAL NI À AUCUNE DES PARTIES OU LEURS AVOCATS PUISQU'UNE TELLE DEMANDE SERAIT CONSIDÉRÉE COMME N'AYANT JAMAIS ÉTÉ PRÉSENTÉE. ENVOYEZ UNIQUEMENT VOTRE DEMANDE DE RÉCLAMATION À L'ADMINISTRATEUR.

#### DÉCLARATION DU RÉCLAMANT

- 1. J'ai (nous avons) fait l'acquisition d'actions ordinaires de BLG. (Ne pas envoyer ce formulaire de réclamation si vous n'avez pas acheté d'actions ordinaires de BLG pendant la période visée du recours)..
- 2. Par le dépôt de ce formulaire de réclamation, je déclare (nous déclarons) croire en toute bonne foi que je suis (nous sommes) membre(s) du groupe du recours collectif, comme défini plus haut et dans l'avis de certification et d'approbation du règlement du litige contre Bear Lake Gold Ltd. Securities (« Avis ») ou que j'agis (nous agissons) au nom d'une telle personne; que je ne suis (nous ne sommes) pas un défendeur dans les poursuites intentées ni une personne ayant été exclue du recours; que j'ai (nous avons) lu et compris l'avis; que je crois (nous croyons) avoir le droit de recevoir une part du montant net du règlement; que je choisis (nous choisissons) de participer au règlement proposé décrit dans l'avis et que je n'ai (nous n'avons) pas présenté de demande d'exclusion. Si vous agissez à titre de représentant personnel d'un membre du groupe du recours collectif (ç.-à-d. en tant qu'exécuteur, administrateur, fiduciaire ou autre rôle), vous devez présenter une preuve de votre pouvoir actuel d'agir au nom dudit membre du groupe du recours. Une telle preuve inclurait, par exemple, un document attestant de votre nomination comme exécuteur testamentaire, administrateur ou un exemplaire des documents relatifs à la fiducie.
- 3. J'accepte (nous acceptons) l'autorité de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (le « Tribunal ») concernant toutes les questions liées à la validité du présent formulaire de réclamation. Je comprends et j'accepte (nous comprenons et acceptons) que ma (notre) réclamation fasse l'objet d'une enquête, à condition qu'une telle enquête soit limitée à mon (notre) statut comme membre(s) du groupe du recours de même qu'à la validité et au montant de ma (notre) réclamation.
- 4. J'ai (nous avons) fourni ci-dessous tous les renseignements pertinents à chaque achat d'actions ordinaires de BLG pendant la période du recours, et à chaque vente, s'il y a lieu, de telles actions ordinaires. J'accepte (nous acceptons) de fournir de l'information supplémentaire (notamment au sujet de transactions d'autres titres) sur demande de l'administrateur à l'appui de cette réclamation.
- 5. J'ai (nous avons) joint à ce formulaire des photocopies des avis d'exécution, des relevés de compte de la maison de courtage en valeurs mobilières ou d'autres documents documentant chaque achat, vente ou rétention des actions ordinaires de la société nommée, à l'appui de ma réclamation. SI DE TELS DOCUMENTS NE SONT PAS EN VOTRE POSSESSION, VEUILLEZ OBTENIR UNE COPIE OU DES DOCUMENTS ÉQUIVALENTS DE VOTRE MAISON DE COURTAGE, CAR CEUX-CI SERONT NÉCESSAIRES POUR JUSTIFIER ET TRAITER VOTRE RÉCLAMATION.
- 6. Je comprends (nous comprenons) que l'information contenue dans le présent formulaire de réclamation peut faire l'objet d'une telle vérification à la demande de l'administrateur ou du Tribunal, et j'accepte (nous acceptons) de coopérer au cours d'une telle vérification. (Les renseignements exigés aux présentes sont demandés afin de fournir le minimum d'information nécessaire au traitement des réclamations les plus simples. L'administrateur peut demander des renseignements supplémentaires nécessaires pour calculer de manière efficace et fiable votre réclamation reconnue. Dans certains cas, l'administrateur peut accepter la réclamation de manière conditionnelle à la production de renseignements supplémentaires, notamment, s'il y a lieu, des enseignements concernant les transactions de produits dérivés des valeurs mobilières en question, comme des options sur titres.)
- 7. À la date d'entrée en vigueur du règlement, j'accepte et reconnais (nous acceptons et reconnaissons) que ma (nos) signature(s) sur ce document constitue(nt) une renonciation, un abandon et une décharge complète par moi (nous) et mes (nos) héritiers, exécuteurs, administrateurs, prédécesseurs, successeurs et délégués (ou, si je présente [nous présentons] le présent formulaire de réclamation au nom d'une société, d'un partenariat, d'une succession ou d'une ou de plusieurs autres personnes, ou exécuté par ces personnes, leurs héritiers, exécuteurs, administrateurs, prédécesseurs, successeurs et délégués) à l'égard de chacun des « renonciataires » de toutes les « réclamations abandonnées », comme définies par l'Entente de règlement.

#### AVIS CONCERNANT LES FICHIERS ÉLECTRONIQUES

1. Certains réclamants devant documenter un grand nombre de transactions peuvent demander, ou il peut être exigé de ces réclamants, de présenter la preuve de ces transactions en format électronique. Tous les réclamants DOIVENT présenter le formulaire de réclamation signé et rempli à la main, et indiquant toutes leurs transactions, qu'ils présentent ou non en sus des copies de ces documents en format électronique. Si vous souhaitez déposer votre réclamation sous format électronique, vous devez communiquer avec l'administrateur au 1 866 308-7608 (É.-U./Canada), ou aller sur le site Web <a href="https://www.bearlakegoldsettlement.com">www.bearlakegoldsettlement.com</a> pour obtenir la disposition de fichier requise. Aucun fichier électronique ne sera considéré comme ayant été soumis adéquatement à moins que l'administrateur n'envoie au réclamant un accusé de réception et d'acceptation par écrit des données envoyées électroniquement.



## LISTE DES TRANSACTIONS D'ACTIONS ORDINAIRES DE BLG

Porte	feuille d'actions de départ:	Cochez ici si des pièces											
A.	Indiquez le nombre total d'actions ordinaires de BLG à la clôture de la Bourse												
	le 17 juillet 2006 (pièces justificatives requises):												
Acha	s:												
B.	Indiquez séparément chaque achat d'actions ordinaires de BLG sur le marché libre pendant la période 2006 au 17 juillet 2009 inclusivement, et fournir les renseignements suivants (pièces justificatives obl												
	de transaction  par ordre chronologique)  M M A A vendues  Prix  Cout total (\$CAN)	Cochez ici si des pièces justificatives sont joint											
<b>Vente</b> C.	Indiquez séparément chaque vente d'actions ordinaires de BLG pendant la période du 18 juillet 20 d'aujourd'hui inclusivement, et fournissez les renseignements suivants (documentation à l'appui oblig de transaction	<i>latoire</i> ): Cochez ici si des pièces											
(Indiquez	oar ordre chronologique)  M M A A vendues  Prix  Cout total (\$CAN)	justificatives sont joint											
Porte	feuille d'actions à la fin de la période:	Cochez ici si des pièces											
D.		justificatives sont join											
	propriétaire à l'heure actuelle (pièces justificatives obligatoires):												

Si plus de feuilles sont nécessaires, agrafez et numérotez les feuilles en fournissant tous les renseignements requis, selon le même format, puis inscrivez votre nom et votre numéro d'assurance sociale/d'identification de contribuable en haut de chaque feuille.



	NS)																			Ξ, C	ORF	REC	TE E	ET C	OM	PLÈ	TE.	(	
Sign	ature	du i	récla	man	t (Si	cette	e réc	lama	tion	est f	aite a	au no	om d	es co	orécla	amar	nts, d	chaq	ue ré	clan	ant	doit a	alors	sign	er.)				
Date	e de S	0			Δ.		^	Δ.																					
J	J		M	IM		T A	T A	A																					
(Qua	alité d	de la	ou c	les p	erso	nnes	sigr	nant	ce do	ocum	nent,	çà	-d. a	chete	eur(s	), ex	écut	eur, a	admi	nistra	ateur	, fidu	ıciair	e, et	c.)				

SOUS PEINE DE PARJURE. JE DÉCLARE (NOUS DÉCLARONS) QUE TOUTE L'INFORMATION QUE J'AI (NOUS

CE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ AU PLUS TARD LE 29 NOVEMBRE 2010, ET DOIT ÊTRE ENVOYÉ PAR COURRIER À:

Cochez ici si une preuve de l'autorité à déposer la réclamation a été jointe (Voir l'article de la page 2 pour des instructions)

Bear Lake Gold Litigation Settlement c/o Bowne 220 Bay Street, Suite 200 Toronto, ON M5J 2W4 Canada

Un formulaire de réclamation reçu par l'administrateur sera considéré comme ayant été présenté s'il a été envoyé par courrier postal de première classe, au plus tard le 29 novembre 2010, le cachet de la poste faisant foi, et adressé conformément aux instructions ci-dessus. Dans tous les autres cas, le formulaire de réclamation sera considéré comme ayant été présenté lorsqu'il a été effectivement reçu par l'administrateur.

Vous devez savoir que le traitement complet de tous les formulaires de réclamation et l'administration du règlement du recours collectif prendra beaucoup de temps. Cette tâche sera exécutée aussi rapidement que possible, compte tenu du fait qu'il faille procéder à uneenquête sur chaque formulaire de réclamation et calculer le montant des indemnités pour chacun. Veuillez informer l'administrateur de tout changement d'adresse.

### **VÉRIFICATION**

- 1. Vérifiez que vous avez signé ce Formulaire de réclamation à la page 5. Si le présent formulaire de réclamation est présenté au nom de coréclamants, les deux réclamants doivent alors le signer.
- 2. N'oubliez pas de joindre des pièces justificatives au formulaire. N'envoyez PAS de certificats d'actions. Conservez des copies de tous les documents que vous avez envoyés.
- 3. N'utilisez PAS de surligneur sur le formulaire de réclamation ni sur toute autre pièce justificative.
- 4. Si vous déménagez après avoir présenté ce formulaire de réclamation, veuillez informer l'administrateur de votre changement d'adresse.

### NOTA: NÉCESSITÉ DE L'ACCUSÉ RÉCEPTION

L'administrateur enverra une confirmation écrite de la réception de votre formulaire de réclamation. Ne supposez pas que votre réclamation a été soumise avant d'avoir reçu confirmation de sa réception. Votre réclamation n'est pas considérée comme ayant été déposée avant d'avoir reçu de l'administrateur confirmation écrite de la réception de votre formulaire de réclamation. Si vous n'avez pas reçu une carte postale accusant réception de votre formulaire de réclamation dans les trente (30) jours suivant l'envoi de ce dernier, veuillez contacter l'administrateur au numéro sans frais en composant le 1 866 308-7608 (Canada/É.-U.).

Vous trouverez des renseignements supplémentaires à l'adresse <u>www.bearlakegoldsettlement.com</u> et <u>www.classaction.ca</u>.